



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 34323

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le rachat des RTT des médecins hospitaliers. Un protocole d'accord a été signé le 15 janvier 2008 au ministère de la santé : il prévoit de régler la moitié des 1,6 millions de jours impayés et accumulés sur les CET des praticiens. Chaque journée rachetée devrait être payée 300 euros brut, ce qui représentera une autorisation d'engagement de plus de 350 millions d'euros pour l'État. Cependant, certains établissements hospitaliers tardent à honorer leur dette envers les médecins. Aussi, elle souhaiterait connaître ses intentions en ce qui concerne cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34323

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9483

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)